

FOR IMMEDIATE RELEASE

Élections au Nouveau-Brunswick

L'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick lit entre les lignes.

Moncton, N.-B. (le 17 septembre 2014) Les électeurs et électrices néo-brunswickois qui s'interrogent au sujet du gaz de schiste sont peu informés par le débat électoral en cours. En fait, ils sont, soit intentionnellement désinformés ou sont mêlés par des politiciens, qui eux-mêmes, ne comprennent pas les enjeux. Il manque aux électeurs des renseignements essentiels pour prendre une décision.

D'abord, l'économie

Les chiffres cités par le gouvernement semblent tomber du ciel; ils n'ont pas de fondement et sont concoctés à des fins électorales. Les économistes n'arrivent pas à les comprendre et le gouvernement ne fournit pas les données sur lesquelles il appuie ses prétentions.

Nous avons tous entendu David Alward clamer que le forage d'aussi peu que 50 puits par année rapporterait annuellement à la province des redevances de 200\$ millions. Il n'explique pas comment il en arrive à ce chiffre. Son calcul déconcerte même les économistes les plus éminents de la province.

Il a fallu forer en Colombie-Britannique, des milliers de puits avant d'atteindre des redevances de 200\$ millions. Au Nouveau-Brunswick, nous avons actuellement 50 puits de gaz et de pétrole actifs. Les redevances comptent pour environ 1\$ million par année.

Entre un million et 200 millions, l'écart est grand. Un million, c'est ce que l'extraction du gravier et du sable rapporte en redevances annuelles.

Des économistes de l'University of New Brunswick ont analysé la proposition actuelle des redevances et ont conclu qu'elles étaient les plus basses en Amérique-Nord et qu'il était extrêmement douteux que les Néo-Brunswickois en tirent un profit appréciable. Ils ajoutaient qu'il s'agit d'une surexploitation inefficace de nos ressources. Le gouvernement a abandonné sa proposition antérieure de partage des redevances avec les municipalités et les propriétaires terriens affectés dans cette nouvelle proposition.

Le Parti conservateur doit expliquer ses prévisions de création d'emplois.

Au cours des derniers quatre ans, le seul chiffre avancé a été tiré d'une petite étude de Deloitte qui avait été partiellement financée par le gouvernement et dont les conclusions ont été contestés. Ce rapport prévoyait, dans les conditions les plus favorables, un maximum de 21 emplois par puit.

Nous avons étudié plusieurs rapports relatifs à l'impôt qui font état des chiffres réels dans les endroits où le gaz de schiste est exploité. Ces chiffres révèlent une moyenne de 4 emplois par puit ce qui remet grandement en cause les prévisions de Deloitte. Notre question: pourquoi citer un rapport sur des projections douteuses alors que la vraie vie nous fournit des faits et des chiffres?

Le gaz de schiste n'est pas la seule façon de créer des emplois et de ramener les citoyens chez-eux.

Plusieurs études démontrent que l'industrie gazière et pétrolière crée beaucoup moins d'emplois que les autres industries liées à la production d'énergie. L'amélioration du rendement énergétique des infrastructures, le développement des énergies de remplacement et du transport en commun créent chacun jusqu'à 8 fois plus d'emplois que ceux créés par les combustibles fossiles. Ces chiffres ne sont pas fondés sur des espoirs mais plutôt sur la réalité.

Une économie propre fait appel aux compétences de nos travailleurs et travailleuses partis dans l'ouest. Elle favorise les industries qui augmentent les possibilités de carrière, qui engagent les diplômés des collèges et des universités et qui offrent des emplois aux hommes ainsi qu'aux femmes. Elle protège les emplois des secteurs du tourisme et de l'agriculture présentement menacés par l'exploitation du gaz de schiste.

Autre question : quelle est la viabilité économique à long-terme de cette industrie?

Cette industrie gazière est une entreprise en dent de scie (boom and bust) typique qui laisse derrière elle une communauté plus mal en point. Sa viabilité à long-terme reste toujours à être démontrée.

Des chiffres récents de l'agence américaine Energy Information Agency (EIA), des entreprises d'investissement et des analystes financiers indiquent que l'industrie a une dette de 100\$ milliards. Ses entreprises sont à 75% cotées sous la norme obligataire (les obligations de pacotille - junk bond). Dans l'ensemble, l'industrie ne fait pas d'argent de la vente du gaz. Elle subsiste grâce à des emprunts et à des ventes d'actifs.

Certains partis connaissent mal la *Loi sur le pétrole et le gaz naturel*

La fracturation hydraulique reste de la fracturation hydraulique sans égard au fait qu'elle est faite avec l'eau ou avec du propane. La fracturation, c'est le moyen d'atteindre le gaz de schiste, c'est le seul moyen. Or, l'idée qui veut qu'on puisse autoriser l'exploration sans fracturation est un non-sens.

Parlons clair. Si une entreprise d'exploration respecte ses obligations d'investissement dans le projet elle peut, automatiquement au moment qui lui convient, passer au stade de la production. Par conséquent, imposer un moratoire sur le gaz de schiste exige d'arrêter l'exploration. On doit arrêter l'exploitation et l'exploration; l'une ne va pas sans l'autre.

Plusieurs partis invoquent la nécessité d'une réglementation exemplaire. Ils semblent oublier que le Conseil des académies canadiennes notait dans un rapport récent qu'il y a tellement peu de recherche et de surveillance du gaz de schiste qu'il est impossible d'affirmer qu'une réglementation, quelle qu'elle soit, s'appuie sur la science. Ce n'est pas la réglementation qui va nous sauver.

Mais la grande absente dans la discussion c'est l'impact de l'exploration et de l'exploitation du gaz de schiste sur les changements climatiques . À la veille de notre élection provinciale, partout à travers le monde, de larges manifestations évoqueront les changements climatiques.

Partout les scientifiques, les militaires, les assureurs, les institutions financières, les experts entre autres de l'alimentation et des eaux affirment que le changement climatique est le problème le plus grave auquel le monde est confronté. Ces changements entraînent déjà annuellement la perte de milliers de vies humaines et de milliards de dollars. Ceci ira en augmentant.

Toutes les politiques publiques, que ce soit au niveau local, au niveau régional, ou aux niveaux national et international, doivent tenir compte des effets qu'elles auront sur le changement climatique et sur ses retombées. Les investissements dans les industries appelées à disparaître en raison de la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles vont se volatiliser. Pourtant, un seul parti, mentionne les changements climatiques dans son programme.

Nos préoccupations à l'égard du pétrole et du gaz non-conventionnels ne se limitent aux menaces directes et immédiates que font peser les méthodes d'extraction sur notre santé et sur notre environnement ; nous sommes aussi préoccupés du fait que nous ajouterions une autre source de gaz à effets de serre au mélange existant de combustible fossile qui fait peser sa menace sur nous, et sur les futures générations.

Au cours des quatre dernières années, les bénévoles de l'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick ont travaillé très fort pour présenter aux Néo-Brunswickois des données scientifiques de manière accessible. Nous avons fait connaître les coûts et les effets de cette industrie et nous avons réussi à en faire une question importante de cette élection. Les scientifiques canadiens ont validé nos préoccupations, et en dépit de cela, on continue à nous servir des chiffres gonflés, de la fausse information sur l'économie et les emplois afin de gagner des votes et de faire accepter cette industrie par la population. Il est grand temps d'arrêter la propagande et de dire honnêtement les choses comme elles sont.

La requête judiciaire que nous avons déposée est en attente du prochain gouvernement. Nous exigeons que les prétentions scientifiques et médicales quant à la sécurité de l'industrie soient examinées selon la plus haute norme, le "hors de tout doute raisonnable"- tout comme lorsqu'on décide de la culpabilité et de l'innocence. La norme de preuve doit correspondre à la gravité des enjeux.

Nous invitons les politiciens à prendre note. Une de vos premières tâches sera de décider comment traiter de notre poursuite judiciaire. Nous vous exhortons à prendre la chose au sérieux dans l'intérêt de nous tous et de commencer dès maintenant à en discuter honnêtement et ouvertement.